1 et **2** • Le mouvement en hélice du voile de béton peint en blanc relie les deux bâtiments. **3, 4** et **5** • Jeu de variations entre lignes courbes et horizontales.

Fédérateur et plastique

L'immeuble de bureaux « Le Galilée » est l'un des tous premiers programmes réalisés sur la ZAC Andromède à Blagnac. L'esthétique du projet découle directement de l'interprétation des règles urbaines, du contexte aéronautique immédiat et des exigences en matière HQE® données dans le cahier des charges de la ZAC.

L'édifice s'organise en deux immeubles parallèles distincts reliés par un long voile de béton blanc qui, partant de la verticale, s'incurve lentement jusqu'à l'horizontale dans un ample mouvement d'hélice. Ce voile assure la continuité entre les deux corps de bâtiment tout en permettant de découvrir le paysage arrière dans sa profondeur. Ainsi, cette longue hélice de béton, rappelle le contexte aéronautique du site, protège en marquant le front de rue et accueille en invitant à entrer. Derrière, un parvis central constitue l'espace fédérateur et le lieu d'accès privilégié des piétons vers les halls des deux bâtiments. Un galet de béton blanc posé sur ce parvis offre l'espace nécessaire au rangement des vélos. Les lignes fines, serrées et continues des brise-soleil en aluminium laqué bronze doré enveloppent de leur mouvement ondoyant les façades des deux bâtiments. Ces façades porteuses et isolées par l'extérieur abritent de vastes plateaux de 18 m de profondeur et d'une superficie de 850 m². Ils sont conçus pour permettre une utilisation maximale (93 % de la surface d'un plateau), ce qui participe à la réduction des coûts d'exploitation et offre aux occupant une grande liberté dans l'aménagement des espaces. L'opération propose ainsi un total de 11 000 m² de bureau « en blanc ». Les locaux sont protégés par une isolation thermique extérieure efficace et des vitrages haute performance qui complètent le dispositif. Les protections solaires permettent de réduire la charge calorifique d'été et de bénéficier des rayonnements solaires d'hiver.

CONSTRUIT COMME UN OUVRAGE D'ART

Le voile de béton caractéristique de l'édifice est réalisé en béton gris coulé en place et peint en blanc. Il est construit comme un ouvrage d'art de type « pont ». Il se compose d'une partie verticale, dont la structure est liée au bâtiment qui apparaît en surplomb sur la rue. En pied, il fait office de fondation, en tête, il est simplement attaché à la façade en un point. Trente mètres plus loin, le voile vient recouvrir l'autre bâtiment. Il repose à l'horizontale sur des plots qui lui permettent de « glisser ». De cette manière, les efforts dus aux phénomènes de dilatation reportés sur le bâtiment qui le supporte sont limités. La partie « vrillée » du voile est réalisée grâce à un outil de coffrage spécialement conçu et fabriqué pour cette construction. Ce moule en métal, d'une largeur d'environ deux mètres est déplacé et vrillé au fur et à mesure de l'avancement. À chaque nouvelle coulée, l'outil coffrant est pincé sur la partie précédemment réalisée. Le galet abritant les vélos est, quant à lui, construit en béton projeté. ■

Photos : 1, 2 et 5 – Nicolas Borel ; 3 – Balloïde-Christophe Picci ; 4 – Studio Bellecour

Maître d'ouvrage : Altarea Cogedim

Maître d'œuvre : Studio Bellecour Architecte de conception, Wilfrid Bellecour architecte

BET structure : BEFS

Entreprise gros œuvre : CARI

Surface : 11 102 m² SHON

Coût : 20 M€ HT